

Adresse des juges et commissaire national du tribunal du district de Saint-Girons (Ariège), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges et commissaire national du tribunal du district de Saint-Girons (Ariège), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 263-264;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21466_t1_0263_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

6

La société populaire d'Alençon [Orne] félicite la Convention nationale sur son Adresse au peuple et l'invite à maintenir seule le gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

[*Les membres de la société populaire d'Alençon à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (16)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans

Notre ame s'est dilatée à la lecture de votre Adresse aux français : au milieu des plus vifs transports les voutes du temple ont retenti de ces cris mille fois repetés : vive la Convention nationale! vivent nos dignes Representans!

Nous sommes vrais comme des republicains et comme vrais republicains nous aurons la franchise de l'avoüer : trop longtems comprimés par un sisteme barbare de terreur et de sang, nous étions presque flétris par les horreurs qui accabloient l'humanité... Tous les coeurs se sont épanouis au passage de l'oppression au regne de la justice et de la moralité; ces vertus sont innées dans les vrais français.

Ils les avoient bien mises à l'ordre du jour ces ministres que la nation vomit de son sein comme des fléaux devastateurs pour le malheur de la france mais ce n'étoit chez eux qu'hypocrisie, moyen astucieux dont ils connoissoient bien l'infailibilité pour mieux entrainer dans l'abime où ils avoient resolu de plonger tout ce qu'ils auroient jugé pouvoir resister ou être un obstacle à leurs projets liberticides. Depuis le 10 thermidor les yeux supportent l'eclat de la grande lumière.

Citoyens Representans, préservés nous à jamais de pareils fléaux, étouffés jusqu'au germe, les ambitieux, les intrigans, les fripons, les factieux, tous les desorganisateur; ils écarteroient toujours le bonheur que vous destinés à la France. Pour mieux les atteindre, le Gouvernement Révolutionnaire est encore nécessaire sans doute, mais vous trancherés la main audacieuse et sacrilège qui voudroit en prendre avec vous les renes, que le char conduit par la justice roule avec majesté et de même que par nos braves deffenseurs vous triomphés de tous nos ennemis extérieurs, vous aurés bientot écrasé tous ceux de l'intérieur.

Notre tache est de les surveiller, de les denoncer, nous la remplirons.

A Alençon, le 28 vendémiaire de l'an 3^{eme} de la Republique française une et indivisible.

Suivent 91 signatures.

(15) P.-V., XLVIII, 141.

(16) C 325, pl. 1407, p. 3. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

7

Les membres de la même société [Alençon, Orne], après avoir informé la Convention d'un trait de courage et de sensibilité du citoyen Cluzel, qu'ils présument avoir été victime de son zèle, sollicitent pour sa femme les secours accordés aux veuves des défenseurs de la patrie.

Renvoi au comité des Secours (17).

8

Les juges et commissaire national du district de Saint-Girons [Ariège]^a, le tribunal du district d'Alençon [Orne]^b, les administrateurs du district d'Amboise [Indre-et-Loire]^c, la société populaire de la même commune^d, le tribunal du district d'Auxerre [Yonne]^e, la société populaire de Besançon [Doubs]^f, la municipalité de Bercy [Paris]^g, félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple et de ce qu'elle a fait succéder la justice à la terreur et lui jurent un entier dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

a

[*Les juges et commissaire national du tribunal du district de Saint-Girons à la Convention nationale, Saint-Lizier le 1^{er} brumaire an III*] (19)

Citoyens Representans

Ils ne sont plus ces temps de desastre et de mort, ou les tirans de toute espèce ont comprimé le peuple par la terreur pour se baigner dans son sang. L'astre brillant de la justice s'élevant majestueusement sur notre horizon politique vient d'en chasser a jamais les nuages de deuil dont il etoit obscurci et le français probe, vertueux et republicain recouvre sa liberté, sa securité, son bonheur.

Citoyens representants, c'est a votre courage, a votre energie que la république doit encore une fois son salut. Elle en a le gage certain dans les principes immuables que vous venés de proclamer en face de l'univers et que vous avés consigné dans votre adresse au peuple; ce chef d'oeuvre de la raison a excité nos transports; il nous fait éprouver les plus doux sentiments; il terrasse le crime, eleve la vertu, il est la source intarissable de la prospérité publique, graces vous soient rendues, nos coeurs reurent avec l'existence l'impression des prin-

(17) P.-V., XLVIII, 141.

(18) P.-V., XLVIII, 141.

(19) C 323, pl. 1388, p. 7. C 323, pl. 1388, p. 8 est une copie conforme de cette adresse. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

cipes que vous venés de développer; ils seront éternellement, comme ils l'ont toujours été notre boussole. La république une et indivisible, la liberté, l'égalité, la justice, dévouement entier à la convention, horreur pour la tyrannie et ses suppôts, tels sont nos sentiments et nos vœux.

AREXY, *président*, MONVOEU, GOUAGÉ, *juges*,
DAMPIERRE, *greffier et la signature illisible*
du commissaire national.

b

[*Le tribunal du district d'Alençon à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (20)

Représentans

Les principes sublimes consignés dans votre adresse vivifient et enflament nos âmes du feu sacré de l'amour de la République, nous l'avons juré, nous mourrons ou nous serons libres, la justice la vérité ne cesseront de diriger nos actions, sincèrement attachés à la Convention, elle est notre centre, et nous applaudissons à la sagesse de vos opérations; que la foudre écrase le pervers, l'ennemi de la patrie; mais que l'homme vertueux trouve dans le sein de la Convention, la protection et l'assistance, les crimes ont porté atteinte à la République, son triomphe s'assure par les vertus.

Salut et fraternité.

DUREL, *président*, REVEL, *commissaire national et 3 autres signatures.*

c

[*Les administrateurs du district révolutionnaire d'Amboise à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (21)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Citoyens Représentans,

Les mesures vigoureuses et justes que vous avez prises jusqu'ici justifient pleinement le bon choix du peuple, comblent ses vœux et fondent les plus grandes espérances.

Quand en effet nous nous rappelons avec quelle noble fierté vous avez au milieu des plus grands dangers, proclamé la République, avec quelle fermeté vous avez jugé le tyran et fait tomber sa tête, avec quelle constance vous avez poursuivi le fanatisme et renversé ses idoles, avec quelle intrepidité vous avez terrassé les fédéralistes, les anarchistes, et les traitres de toute espèce, avec quelle adresse, quelle prudence vous avez su déjouer leurs complots libéricides, nous sommes encore dans l'étonnement et l'admiration.

Oui, Représentans du peuple, vous vous êtes à ces différentes époques, couverts d'une gloire immortelle; Oui, vous n'avez cessés dans ces circonstances périlleuses de bien mériter de la patrie, aussi nous sommes nous à chaque fois empressés par nos différentes adhésions de vous signaler notre reconnaissance.

Après tant de secousses et de trahisons, après tant d'exemples frappants de la puissance nationale, nous devions sans doute, nous attendre que la paix de l'intérieur ne serait plus troublée et que la joie de nos victoires sur les ennemis de l'extérieur ne serait plus mêlée de fiel et d'amertume, mais qu'elle a été notre surprise, lorsque nous avons vu un système de terreur prendre chaque jour une consistance plus effrayante. Trois hommes tigres à l'aide de vils scélérats de leur trempe, avoient conçu le projet insensé de regner sur les français; les noyades, les fusillades, les assassinats judiciaires étoient les marches sanglantes du trône sur lequel ils vouloient s'asseoir; et en détruisant ainsi les sciences et les arts, ils auroient fait de la nation française généreuse et éclairée, un peuple de brutes et d'antrophages.

Mais, Pères de la patrie, inspirés par le génie de la Liberté, vous avez paré à tous ces maux. Fermes à votre poste, les 9 et 10 thermidor, surtout dans la nuit intermédiaire, nuit à jamais mémorable; oui vous étiez là, vous avez combattu, vous avez vaincu ce monstrueux triumvirat et terrassés avec lui ses vils supports. Aussitôt nous nous sommes empressés de vous remercier d'avoir encore une fois sauvé la France.

Nous ne devons pas oublier ces braves et vertueux parisiens; l'attachement qu'ils ont marqué à la représentation nationale leur a acquis des droits à notre reconnaissance, qu'ils continuent de veiller autour de ce dépôt sacré, ils trouveront toujours dans les citoyens du district d'Amboise des amis et des frères.

Mais ce n'étoit pas assez, Citoyens Représentans, d'avoir fait fuir le crime devant la vertu, la terreur devant la justice et l'humanité, vous aviez encore une tâche bien délicate à remplir: il falloit rallier tous les esprits, calmer les zèles et l'ardeur des patriotes égarés, comprimer l'aristocratie qui vouloit faire tourner à son profit le fruit de vos glorieux travaux. Eh! bien vous l'avez remplie, cette tâche avec le plus grand succès par votre immortelle adresse au peuple français. Ce code tout à la fois moral et révolutionnaire contient des principes qui seront toujours les nôtres; il assurera invariablement la destinée de la France, le règne de la liberté et de l'égalité et sera regardé dans tous les temps comme le chef d'œuvre de la sagesse humaine.

Nous vous déclarons donc, Citoyens Représentans que nous adhérons fortement à cette adresse et que déjà nous en avons propagé les principes, enfin nous vous jurons que notre seul cri sera celui de Vive la République, vive la Convention nationale.

CHEVALLIER, BOULLET, DUPRAT, MOREAU,
agent national, FOUCHER *pour le secrétaire*
et 4 autres signatures.

(20) C 323, pl. 1388, p. 9.

(21) C 323, pl. 1388, p. 25.